

Viennemag



DOSSIER

**L'espace Jeunesse
en 1 clic !**





La Caravane des Sports réchauffe l'ambiance p.4



Tout ce qui brille p.9



Réenchanter le monde avec Ars Nova p.15



Écoutez le magazine radio « Vivre en Vienne » p.16

Votre regard sur la Vienne



#departement86

**Faites comme Benoît
Rejoignez-nous sur Instagram**

**pour partager vos photos
sur #departement86**

**et rendez-vous
au prochain numéro !**

Envie d'aller plus loin ?

lavienne86.fr



Directeur de la publication :

Alain Pichon,
Président du Département
de la Vienne

Rédactrice en chef :

Virginie Saint-Faust,
Directrice de la Communication

Maquette, montage et rédaction :

Service Communication -
Département86,

Crédit photo :

AdobeStock, Service
Communication, Orange
Concessions, Futuroscope,
Stéphanie Molter, Cédric
Demaison, Pascal Ito,

Contact rédaction :

redaction@departement86.fr
05 49 55 66 87 / 05 49 55 66 93



Papier 100% recyclé

Imprimerie :

GROUPE MAURY IMPRIMEUR

Département de la Vienne,
place Aristide Briand,
CS 80319 - 86008 Poitiers cedex.
*Le magazine institutionnel de
la Vienne est diffusé à 223 500
exemplaires, sur l'ensemble
du Département, par Médiapost.
Toute reproduction, même partielle,
doit faire l'objet d'une demande
écrite au service communication
du Département.*
Dépôt légal : janvier 2024
ISSN 1968-0929



Une année olympique pour la Vienne !

Pour cette nouvelle année, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite. Que 2024 donne à chacun les opportunités de s'épanouir, de progresser, d'entreprendre et de préparer son avenir en toute confiance dans notre département. C'est le fil rouge de mon engagement pour la Vienne.

2024 sera une année pleine d'enjeux pour nos territoires et leur avenir, mais le Département a toujours répondu présent et continuera de l'être. La Vienne aime les défis, et ensemble, nous trouverons la force de les relever !

En 2024, le Département a décidé de vous faire vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques au plus près de chez vous. Je suis particulièrement heureux que la Vienne accueille le 25 mai prochain la Flamme Olympique. Ce sera un événement exceptionnel auquel vous serez, j'en suis certain, très nombreux à participer.

Je souhaite que cette année olympique soit à l'image des valeurs de notre Département. 2024 doit être une année de respect, d'engagement et de solidarité.

Belle et heureuse année 2024 !

Alain PICHON

Président du Département de la Vienne





La Caravane des Sports réchauffe l'ambiance

Toute l'équipe t'attend, du 19 au 23 février, pour cette nouvelle session hivernale. Proposé par le Département de la Vienne, ce rendez-vous ludique et tonique animé par des éducateurs sportifs te convie à pratiquer gratuitement différentes activités sportives dans une ambiance conviviale.

*Inscription sur place de 10h à 10h30 et de 13h30 à 14h.
Inscription des groupes obligatoire au 05 49 50 28 70.
Effectif limité à 60 jeunes par demi-journée.*

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

19 fév	Thuré (gymnase, rue Pierre-de-Coubertin)
20 fév	Mirebeau (gymnase)
21 fév	Valence-en-Poitou (gymnase de Couhé)
22 fév	Mignaloux-Beauvoir (gymnase)
23 fév	Vouneuil-sur-Vienne (gymnase)

Réouverture à la circulation du pont de Bonneuil-Matours

Dernier pont suspendu du département de la Vienne inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, le pont de Bonneuil-Matours, dont la construction d'origine avec tablier en bois et pylônes en pierre date de 1846, a été rouvert à la circulation automobile le 7 décembre dernier, sur une voie dans un premier temps sous alternat, avec 4 feux provisoires, afin de poursuivre les travaux en toute sécurité. La mise en place de ces feux sera conservée avec la mise en œuvre en janvier prochain d'un aménagement



provisoire en rive droite et ce, jusqu'à la réalisation de l'aménagement définitif de ce carrefour au printemps 2024. Les piétons pourront continuer d'emprunter la passerelle provisoire. Les tra-

voux s'élèvent à 12,8 M€ et sont financés par le Département de la Vienne. Une subvention de 1,22 M€ a été accordée par la Direction régionale des affaires culturelles.

Emploi86 : le Département vous aide !

Vous recrutez ? Vous postulez ? Déposez votre offre ou votre CV, on s'occupe du reste ! Moderne et ergonomique, la plateforme locale emploi86.com, portée par le Département de la Vienne, propose une inscription rapide et simplifiée et développe des solutions innovantes pour identifier les besoins des employeurs et les attentes des demandeurs d'emploi. Fer de lance de cette approche dynamique et intuitive, la solution CV Catcher soumet des offres d'emploi en adéquation avec les compétences des candidats. La méthode ? Un CV déposé sur le site et, en quelques secondes, une analyse en temps réel suggère des offres d'emploi adaptées. Pour les recruteurs, le service est totalement gratuit et leurs offres sont priorisées dans les résultats de recherche. Ils bénéficient également d'une visibilité sur plus de 400 sites partenaires.



Emploi 86

Une question ? Une demande ?

Contactez le **05 49 45 90 89**

emploi@departement86.fr



Le Futuroscope Spécial Vienne

Du 10 février au 29 mars 2024 inclus, les habitants de la Vienne et leurs accompagnants (adulte ou enfant de 5 à 12 ans inclus) bénéficieront d'un tarif unique de 27€* pour une visite au Futuroscope. Les amis peuvent en profiter même s'ils n'habitent pas la Vienne, dans la limite de six personnes par justificatif. Offre non applicable sur tous les autres types de billets, les séjours, les programmes groupes et la réservation en ligne ou par téléphone, non cumulable avec toute autre remise. Entrée gratuite pour les moins de 5 ans.

futurescope.com

La Vienne connectée : la fibre partout en 2025

Depuis le lancement du projet de déploiement de la fibre dans la Vienne en 2015, initié par Orange dans les territoires de Grand Poitiers et de Grand Châtellerault, le Département de la Vienne a pris les rênes de cette révolution numérique. La création de la régie Vienne Numérique et la signature d'une convention avec Orange et l'État ont marqué le début d'une ambitieuse entreprise visant à généraliser la fibre à l'ensemble du territoire d'ici 2025.

Le chantier du numérique, dirigé par Vienne Numérique depuis 2019, arrive à son terme avec des résultats prometteurs. L'objectif initial de plus de 31 000 prises FTTH* a été dépassé, avec près de 34 000 prises éligibles au Très Haut Débit réparties dans près de 40 communes. Les quatre principaux fournisseurs d'accès à Internet (Orange, Free, Bouygues Telecom et SFR) sont désormais présents, offrant aux habitants un accès rapide à la fibre.

A ce jour, près de 16 000 concitoyens ont souscrit un abonnement, avec une moyenne de près de 500 nouveaux abonnés chaque mois.

L'expansion se poursuivra grâce à l'intégration des logements neufs sur le territoire et des logements dont le déploiement était en suspens en raison de divers travaux et autorisations préalables tels que les accords de syndic d'immeubles et les travaux d'élagage.

Parallèlement, la généralisation de la fibre sur l'ensemble de la Vienne se poursuit avec Orange, dont l'objectif est de couvrir toutes les communes d'ici 2025.

« Cela marque une étape cruciale vers la transformation numérique complète de la Vienne, offrant à ses résidents un accès rapide à l'Internet haut débit et contribuant ainsi au développement économique et social », souligne Séverine Saint-Pé, Vice-Présidente en charge de l'Aménagement et Inclusion Numériques et Présidente de Vienne Numérique.

*Fibre optique jusqu'au domicile



KAp Vie

Fondée par Lou Dufour-Vaucelle, fille de notre regrettée collègue, Karine Dufour-Vaucelle, emportée à 50 ans par un cancer du pancréas, l'association KAP Vie souhaite récolter des fonds destinés au domaine de la santé dans le but d'améliorer les conditions de vie des soignants, d'aider la recherche et d'accompagner les proches des malades. Une campagne de dons est lancée depuis décembre dernier pour soutenir KAP Vie dans ses objectifs relatifs à la lutte contre les cancers invisibles, insidieux et indolores.

Pour en savoir plus, rendez-vous le 26 janvier à 20h à la salle des fêtes de Coussay.

kapvie@gmail.com

facebook : [assokapvie](#) - Instagram : [kap_vie](#)

Enfance : ouverture d'un chalet « droit de visite »

Après un démarrage des travaux en octobre dernier, le chalet d'accueil dédié aux droits de visite de l'Aide Sociale à l'Enfance vient d'être livré sur le site de La Frappière, et s'ajoute aux autres services de solidarité déjà installés. Le déménagement de l'ancien bâtiment vers le chalet s'est déroulé le 28 décembre dernier, pour une mise en service début janvier. Ce chalet de 62.60 m² est composé de trois espaces d'accueil, d'une salle d'eau et d'un espace cuisine. Ce point de rencontre n'est qu'une étape devant mener au déroulement normal du droit de visite et d'hébergement chez le parent visiteur, sans l'intervention d'un tiers.



Coopération internationale : échange avec l'Argentine

« C'est une coopération riche et équilibrée, porteuse de partages, d'expériences et de nouvelles amitiés. Ce projet est cofinancé par l'Agence Française de Développement entre la Province de Jujuy en Argentine et le Département de la Vienne, » explique Sybil Pécriaux, Conseillère Départementale Déléguée en charge des Relations Internationales, qui a conduit fin novembre, une délégation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne (SDIS) à Jujuy sur le thème de la sécurité civile.

Cette mission comprenait une rencontre avec les pompiers volontaires du Quartier de la BOCA à Buenos Aires, puis sur la Province de Jujuy la remise de 4 groupes de désincarcération offerts par le SDIS86 et un exercice grandeur nature en altitude. Cette activité fait partie intégrante dans le cadre du FICOL* signé il y a trois ans entre la Province de Jujuy et la juridiction

française de la Vienne. Un programme de formation a également été suivi par plus de 80 professionnels de la sécurité civile, pour faire face aux risques liés aux nouvelles énergies (mise en service d'un train et d'un bus fonctionnant sur batterie et la construction du musée Lola-Mora avec une empreinte énergétique positive).

Au même moment, une délégation de cinq cuisiniers argentins accompagnés de leur formatrice de l'Ecole hôtelière de Tumbaya a été reçue dans le département de la Vienne. Leur programme comprenait des visites de producteurs locaux et un échange d'expérience professionnelle avec 5 apprentis cuisiniers de la Maison de la Formation de Poitiers qui séjournent actuellement au centre de formation de Tumbaya à Jujuy.

* La Facilité de financement des collectivités territoriales (FICOL)

Solidarités : donnez votre avis !

Questionnaire en ligne jusqu'à la mi-mars. Dans le cadre du renouvellement du Schéma des solidarités, le Département de la Vienne souhaite connaître le point de vue des habitants, particulièrement des populations les plus fragiles, sur ses actions sociales, de la petite enfance au grand âge. Ce Schéma constitue un plan d'action qui renforce la cohérence des dispositifs et des services sociaux départementaux.



Un questionnaire papier sera disponible à la Direction Générale Adjointe des Solidarités et au sein des Maisons de Solidarités.

www.lavienne86.fr/information-transversale/formulaires/solidarites-donnez-votre-avis



Un bus de dépistage bucco-dentaire pour rencontrer des personnes vulnérables éloignées des parcours de soins

Initiative portée par l'association Aide Odontologique de Suivi Itinérant des Soins (AOSIS) présidée par Pierre Fronty, cette unité mobile animée par des chirurgiens-dentistes bénévoles, intervient auprès des personnes âgées, en situation de handicap et de précarité, accueillies ou hébergées dans des établissements sociaux ou médico-sociaux.

Tourné vers le dépistage et l'accès aux premiers soins, le bus de dépistage bucco-dentaire, financé à hauteur de 10 000 € par le Département de la Vienne, n'est pas un cabinet dentaire mais renforce la passerelle entre la prévention et le soin. Il permet d'engager un suivi avec des orientations personnalisées vers des cabinets dentaires. Présenté officiellement à la Maison d'accueil spécialisée du Parc de Targé, à Châtelle-rault, « ce bus nomade contribue à répondre à la démographie médicale en baisse sur notre territoire, notamment en zone rurale, et participe à son échelle à remettre les plus fragiles dans un parcours de soins classique. Dans la continuité de cette action, on pourrait imaginer demain, de la même façon, un médico-bus pour faire venir des médecins dans les déserts médicaux », a souligné Alain Pichon, Président du Département de la Vienne.



L'Hôtel du Département, vitrine de l'art local

Artistes professionnels et amateurs, saisissez l'opportunité d'exposer gratuitement vos œuvres, quel que soit le support, au cœur du hall de l'Hôtel du Département à Poitiers. Initiative inspirante célébrant la diversité et la créativité locale, cette galerie d'art éphémère offre un lieu d'expression ouvert et unique situé en centre-ville, et accessible au grand public. En attendant d'accrocher vos peintures, de présenter vos sculptures et autres photographies sur nos murs, le hall de l'Hôtel du Département accueille, de janvier à mars, l'artiste MauJU ainsi que les travaux d'une classe de 5^e du collège Louise-Michel de Lussac-les-Châteaux. L'artiste Olivier Rigaud prendra le relais, entre avril et juin, avec la complicité des œuvres des élèves d'une classe de 4^e du collège Joachim-du-Bellay de Loudun.

**Vous souhaitez exposer ?
Déposez votre candidature sur
expositiontemporaires
@departement86.fr**

Exposition
**Nature Humaine
par MauJU**

du 12 janvier
au 25 mars 2024
Hall d'accueil
de l'Hôtel du Département

Un nouvel outil de développement pour les territoires

La SAS Foncière 86, nouvel outil de la SEML Patrimoniale de la Vienne, est destinée à financer des projets immobiliers à vocation économique ou touristique sur les territoires de la Vienne. Les premières entreprises à bénéficier de son soutien sont Cyclclair et Soligo.



// Lancement de la SAS Foncière 86, le 21 décembre 2023

« C'est dans l'ADN du Département de se doter d'outils d'aménagement du territoire et d'assurer le développement de la Vienne dans tous les domaines, » affirme Alain Pichon, Président du Département et Président de la Société d'économie mixte locale (SEML) Patrimoniale de la Vienne. La SEML Patrimoniale 86, puissant levier d'aménagement du territoire pour le Département, a lancé sa nouvelle filiale, la SAS Foncière 86. Un nouveau partenariat public-privé, visant à financer des projets immobiliers à vocation économique ou touristique, afin de soutenir l'économie locale et participer à la revitalisation des centre-bourgs confrontés à la déprise commerciale et la vacance de locaux commerciaux. La Foncière 86 travaillera en étroite collaboration avec les collectivités locales et en partenariat avec les acteurs économiques locaux (logement, énergie, commercialisation, entreprises...)

Travailler en synergie et en appui des collectivités locales

En 2023, la SEML Patrimoniale 86 a réalisé une augmentation de capital à hauteur de 3, 850 M€ dont 1,4 M€ dirigés vers la création de la Foncière 86 pour une mise en œuvre début 2024. Cette démarche s'accompagne de l'entrée de cinq Communautés de Communes au capital : Vienne et Gartempe, Pays Loudunais, Vallées du Clain, Haut-Poitou et Civraisien en Poitou, et de trois banques : le Crédit Agricole Mutuel Touraine Poitou, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes et la Banque Populaire Val de France. La Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut, déjà action-

naire de la SEML Patrimoniale 86, a également participé à l'augmentation de capital nécessaire à la création de la SAS Foncière 86. Le projet a été rendu possible grâce à la participation de la Banque des territoires, actionnaire à 40 %. « On ose investir pour le développement territorial afin de maintenir l'attractivité dans les centres-bourgs. C'est notre devoir en tant que banque d'investissement public », rapporte Patrick Martinez, Directeur régional de la Banque des territoires.

Deux premiers projets déjà retenus pour 2024

Cyclclair : L'entreprise innovante Cyclclair et sa solution de désherbage mécanique et automatisé pour les besoins de l'agriculture est basée à Pressac. Celle-ci ouvrira une unité de production en 2024 afin de fabriquer ses robots « Rovers ». La SAS Foncière 86 va acheter le bâtiment pour le restructurer et le louer à la société. C'est une trentaine d'emplois maintenus et créés sur le territoire.

Soligo 86 : La SAS Foncière 86 va acquérir un ancien garage à Saint-Georges-lès-Baillargeaux pour accueillir Soligo 86, le premier garage solidaire de la Vienne. L'entreprise propose des services à tarifs solidaires (réparation et entretien, prêt et location, vente de véhicules d'occasion) et emploie des personnes en parcours d'inclusion professionnelle. Dix emplois en CDI dont 5 en insertion professionnelle sont concernés par ce projet.

Tout ce qui BRILLE

Rencontre avec Martine Forget-Morin, doreuse sur bois, exerçant son art raffiné à Béruges.

Feuille par feuille... « Pour redonner vie à des objets ou à des œuvres altérés par le temps, il faut parfois passer par plus de vingt étapes. La dernière étant la plus délicate. » Munie d'un livret de 25 feuilles d'or, de 22 ou 23 carats, Martine Forget-Morin agence avec minutie le précieux métal. « On ne doit surtout pas le toucher avec les mains », précise la doreuse ornemaniste. Epaisse d'un dixième de micron, chaque feuille extraite est déposée avec une grâce aérienne sur un coussin à dorer, puis d'un souffle léger, aplatie, coupée aux dimensions souhaitées, avant d'être saisie à l'aide d'une palette à dorer et apposée avec délicatesse sur la pièce à restaurer humidifiée.

Son savoir-faire et sa connaissance empirique de l'art de la dorure, Martine Forget-Morin les a appliqués des milliers de fois sur des centaines de chantiers. Sur le dôme des Invalides, de l'Opéra Garnier à Paris, dans les salons de l'Élysée et du Sénat, sur des éléments métalliques de la place Stanislas à Nancy, au château de Versailles, ou dans l'appartement parisien du sultan de Brunei, notre artisan s'applique à redonner, pendant plusieurs décennies, toute leur splendeur aux chefs-d'œuvre classés au titre des Monuments Historiques ou aux mobiliers des particuliers.

Technique ancestrale



Quand les pinceaux dansent avec délicatesse sur la surface... Diplômée en arts appliqués à l'académie Bugeant à Poitiers dans les années 70, avant de partir se former à Paris, notamment au sein des prestigieux ateliers Gohard, Martine Forget-Morin exerce sa profession avec passion et patience depuis plus de 40 ans. Reprenant les codes du 17^e siècle, elle perpétue sa science de la dorure avec la même gestuelle séculaire parfaitement maîtrisée. Préparation du support, encollage du bois, mise en apprêt, adoucissage et reparure, « une opération délicate consistant à dégager les empâtements causés par l'application des blancs à l'aide de fer à reparer », avant de procéder à la dorure à la détrempe ou à la mixtion, puis au brunissage ; chaque boiserie passant entre ses mains expertes bénéficie de ce savoir-faire. Installée à Béruges depuis 2005, l'artiste accueille dans son atelier de particuliers pour des restaurations complètes ou partielles.

forgetdorure@yahoo.fr - 06 30 01 61 23



"Le Département a fait de la Jeunesse et de l'Éducation sa première priorité. L'Espace Numérique de l'Éducation et de la Jeunesse et le dispositif Territoires Numériques Éducatifs contribuent à proposer aux collégiens des ressources numériques gratuites, à former les enseignants, à accompagner les parents et à réduire la fracture numérique sur notre territoire."

Alain PICHON
Président du Département de la Vienne



L'espace Jeunesse en 1 clic !

Un guichet unique pour la jeunesse est désormais en ligne, en 1 clic, sur la page d'accueil du site départemental, lavienne86.fr.

Le Département de la Vienne place les jeunes au cœur de ses priorités pour les accompagner dans leur apprentissage de la citoyenneté, faciliter leur réussite et leur épanouissement au quotidien. Avec la mise en place d'un nouveau guichet unique regroupant l'ensemble des actions, des propositions et des aides, que l'on soit collégiens, étudiants, parents ou enseignants, l'accès à l'information est facilité.

Cet espace jeunesse ergonomique et intuitif, accessible sur la page d'accueil du site, lavienne86.fr, regroupe différents services et permet, selon le profil, de recueillir des informations autour de neuf thématiques : la vie au collège, appels à projets, stage de 3^e, Conseil Départemental des Jeunes, Espace Numérique de l'Éducation et de la Jeunesse, le sport et les jeunes, accompagner les moins de 30 ans, service civique et volontariat de solidarité internationale et la Boussole des jeunes.


A DÉCOUVRIR !

LA PLATEFORME INDISPENSABLE

enej.lavienne86.fr

Ce nouvel espace numérique développé par Docaposte, filiale du groupe La Poste, est destiné aux élèves scolarisés dans les collèges publics de la Vienne (à l'exception de Jean-Moulin à Montmorillon*), aux parents, aux enseignants et aux chefs d'établissement.

Selon le profil, il permet d'avoir accès aux actualités diffusées par le collège et le Département (sport, culture, Conseil Départemental des Jeunes, nouveaux services...), de prendre connaissance de son emploi du temps, des devoirs à réaliser, de se connecter à Pronote, de trouver un stage de 3^e et d'avoir accès à Lire en Vienne Collèges, ou encore à la presse en ligne sur e-sidoc, portail documentaire de l'établissement.

*Jean Moulin de Montmorillon est une cité scolaire (collège, lycée), il bénéficie donc de l'espace numérique de travail de la Région.



LIRE EN VIENNE *Collèges*

POUR TES LOISIRS ET TA CULTURE

Depuis l'ENEJ, les collégiens accèdent à une offre culture et de loisirs, mise à disposition par le Département. Vous pouvez découvrir des livres, des mangas, des BD, ou encore des films à la demande, sans oublier des livres adaptés aux troubles DYS (Troubles spécifiques du langage et des apprentissages).



POUR TES RECHERCHES DOCUMENTAIRES ET TES EXPOSÉS !

Depuis l'ENEJ les collégiens accèdent aussi au portail documentaire e-Sidoc qui présente les ressources documentaires du CDI, propose des sites internet fiables et adaptés aux élèves, donne accès à de la presse en ligne avec Cafeyn-collège et ses 19 titres de journaux, magazines et revues (actualité, sport, sciences, informatique, histoire, culture générale).



TROUVER TON STAGE DE 3^E

La plateforme de stages de 3^e propose des offres de stages géolocalisés, permet la candidature en ligne de manière simplifiée, donne des conseils dans la recherche tout comme dans la rédaction du rapport de stage et propose la dématérialisation de la convention de stage.

La Vienne, département pilote

La Vienne est le premier Département engagé en Nouvelle-Aquitaine dans le déploiement du dispositif Territoires Numériques Educatifs (TNE), lancé en 2022 pour 4 ans.

La visite du collège Jean-Rostand de Neuville-de-Poitou, établissement pilote du dispositif Territoires Numériques Educatifs, a permis de découvrir les premières expérimentations et applications avec les élèves et l'ensemble de la communauté éducative. En 2023, un « lab pédagogique numérique » y a été installé, composé notamment de tablettes, d'un écran numérique interactif de grande dimension, d'ordinateurs portables, de mobiliers adaptables. Les retours d'expérience de l'utilisation de ces espaces sont positifs et aident les enseignants à proposer des ateliers pédagogiques autour de l'appropriation des outils numériques, en vue de renforcer l'autonomie, l'engagement des élèves et de développer les apprentissages.

En place jusqu'en 2026, ce dispositif Territoires Numériques Éducatifs doit permettre la mise en œuvre de la continuité pédagogique et de réduire la fracture numérique. Il s'articule autour de quatre leviers d'action activés en même temps : équiper les écoles et les col-

lèges du public et du privé, former les enseignants aux usages du numérique, mettre à disposition des ressources pour les enseignants et les élèves, accompagner à la parentalité et réduire la fracture numérique. Neuf collèges publics ont été désignés établissements « pilotes », pour le déploiement. Parallèlement, tous les autres collèges du département bénéficient d'équipements, de ressources numériques mis à disposition des élèves et des enseignants.

Lancé en mai 2022 dans la Vienne, premier Département engagé en région Nouvelle-Aquitaine, le dispositif Territoires Numériques Éducatifs est porté par le Secrétariat général pour l'investissement, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et opéré par la Banque des Territoires, le Département de la Vienne, l'Académie de Poitiers la Trousse à projets, et le Réseau Canopé.

Matériels numériques pour les enseignants

En décembre, le Département de la Vienne a mis à disposition, à titre expérimental, des ordinateurs portables ou des tablettes à des enseignants du collège Joséphine-Baker à Vouneuil-sous-Biard. Ouvert en mai 2022, cet établissement bénéficie déjà de nombreux équipements afin de développer les usages du numérique.



// Visite du lab numérique du collège Jean-Rostand à Neuville-de-Poitou pour la présentation des premières expérimentations de Territoires Numériques Éducatifs.

Educateur sportif

Pilier de notre bien-être

Educateur sportif au Département de la Vienne, Samir Amechtane a fait du sport son socle de vie personnel et professionnel.

La carrure est à la fois imposante et rassurante. Le regard empreint de bienveillance et de détermination. « *Nourri* » pendant plus de vingt ans par le sens du collectif et la rigueur de l'ovalie, Samir Amechtane, ancien pilier emblématique du Stade Poitevin Rugby et du XV marocain, reconverti en entraîneur des avants dans son club de cœur, partage son expérience et son savoir-faire avec la jeunesse.

Educateur à la Direction des Sports du Département de la Vienne, il sillonne avec « *ses équipiers* », Emmanuel Barriquault et Alexandre Texier, les routes du département pour transmettre les valeurs universelles du sport : celles du partage et de la solidarité. Presque un sacerdoce pour ce compétiteur dur au mal, ayant forgé son caractère humble dans les âpres combats de la mêlée et dans la fraternité des premières lignes.

Passé par la boxe éducative dans les collèges, Samir Amechtane contribue à promouvoir un mode de vie actif et à lutter contre la sédentarité avec la Caravane des Sports. « *Un vecteur de promotion et de développement du sport en milieu rural, permettant aux jeunes pratiquants de tous niveaux, de découvrir toute l'année des sports, de chercher la motivation, de se faire plaisir et de se sentir bien, dans un environnement axé sur l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect* », souligne l'éducateur.

Des terrains de rugby aux terrains de jeu grandeur nature, Samir Amechtane, également engagé avec Sports Nature en Vienne dans la promotion des 35 sites et des 5 stations labellisés par le Départe-

ment de la Vienne, œuvre à développer la pratique des activités de plein air « durables » sur notre territoire et prouve que le sport peut s'étendre bien au-delà des limites tracées sur un terrain de jeu traditionnel.



Réenchanter le monde avec Ars Nova

Première formation de création musicale de ce type en France, l'ensemble Ars Nova fête son 60^e anniversaire. Sa longévité vient de son esprit pionnier, toujours renouvelé, et de son désir de mettre le processus créatif, multiforme, transdisciplinaire, à la portée de tous.

Le prestigieux ensemble instrumental Ars Nova, installé à Poitiers depuis 1999, a été fondé en 1963 par le compositeur et chef d'orchestre, Marius Constant. Composé de 18 musiciens, il rayonne sur une échelle régionale, nationale et internationale. « *Quand nous partons en tournée, nous sommes dans un cycle de diffusion traditionnelle* », explique Benoît Sitzia, Directeur Général et Artistique. Mais alors, sa singularité ? Historiquement, c'est le premier ensemble à avoir « croisé » les arts en ouvrant ses portes au spectacle vivant (théâtre, danse, cirque, cinéma, vidéo...). C'est l'autre « forme » d'Ars Nova qui aime se déployer autour d'un véritable projet artistique, créatif, culturel et immergé dans un territoire.

S'emparer de tout ce qui existe et le rendre créatif



« *Nous avons une pratique de la musique qui est hybride, qui s'adapte à beaucoup de contextes* », témoigne Benoît Sitzia. Atypiques, productifs et inclusifs, les horizons créatifs d'Ars Nova partent souvent des forces vives locales pour faire la promotion et accompagner la jeune génération de compositeurs et de chefs d'orchestre. Pour l'ensemble, le patrimoine, la tradition et le territoire sont des terreaux sur lesquels viennent se greffer la musique classique et/ou les créations musicales. « *Depuis 2021, nous avons développé un programme intitulé "Territoires de création" qui accompagne la construction de projets territorialisés. C'est notre souhait, pour les 60 ans d'Ars Nova, d'inscrire dans le projet de développement, une idée de mission de service public* », complète Benoît Sitzia.

L'été dernier, leur action de médiation a d'ailleurs investi la Vienne avec un projet itinérant et participatif mêlant musique, théâtre et univers radiophonique à destination du jeune public, autour de la créature légendaire, la Grand'Goule. Le Département de la Vienne collabore également avec Ars Nova depuis plusieurs années dans le cadre des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) en collège.

Restitution publique du projet 4C

Mené par Ars Nova grâce au soutien du Département de la Vienne et de la DSDEN auprès d'une classe de 6^e du collège Ferdinand-Clovis-Pin, le volet 2023-2024 du projet « 4C - Culture, Citoyenneté, Collèges & Compagnies » donnera lieu à une restitution publique au foyer général du Théâtre Auditorium de Poitiers le 7 février en amont du concert « CREC » d'Ars Nova et Hart Brut.

Écoutez le magazine radio

« Vivre en Vienne »

« Vivre en Vienne » est un magazine d'actualités départementales radiophoniques réalisé par les radios associatives de la Vienne – Styl'FM, Agora, Écho des Choucas, RCF Poitou et Pulsar –, avec le soutien du Département de la Vienne.

Rapprochez-vous de votre radio locale pour découvrir « Vivre en Vienne » ! Depuis 2018, cinq radios associatives de la Vienne collaborent à la conception d'un magazine d'actualités autour des actions du Département de la Vienne. Dans un format hebdomadaire de 15 minutes, elles réalisent, à tour de rôle, des sujets diffusés sur les cinq antennes. Le programme de « Vivre en Vienne » est composé d'interviews avec des acteurs politiques, socioéconomiques, culturels et d'agendas incontournables. Ce magazine est disponible en podcast sur les sites des radios et vous pouvez désormais trouver, toutes les semaines, un lien sur les réseaux sociaux du Département de la Vienne.

La richesse des radios locales

Financées par le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER), en plus de subventions des collectivités et des revenus publicitaires, les radios associatives doivent leur existence à la présence de bénévoles formés par leurs soins. Dans leur mission de communication sociale de proximité, ces antennes, ancrées sur différentes zones, couvrent la quasi-totalité du département de la Vienne et proposent un panel d'émissions locales quotidiennes, de chroniques hebdomadaires et de magazines divers.

« Curieuse et citoyenne », c'est le slogan de Radio Pulsar ; cette radio musicale et culturelle, jeune, éclectique et émergente est basée à Poitiers.

RCF Poitou (anciennement radio Accord) est une radio généraliste, avec un journal local à midi, à partir de février. Son souhait est de proposer de l'actualité joyeuse et positive. Sur les ondes Vienne et Gartempe, Radio Agora, basée à Montmorillon, diffuse des émissions autour de la musique, des auteurs locaux, du cinéma, de la citoyenneté... Radio Écho des Choucas (REC) émet 70 % de musique et 30 % d'informations sur Chauvigny, Châtellerault, Poitiers et Montmorillon. La radio met en avant des artistes locaux, tous styles de musique confondus.

Et en Haut-Poitou et Loudunais, c'est la radio Styl'FM qui émet depuis Neuville-de-Poitou. Une radio « près de chez vous », pour tous les âges, avec des directs et des interviews et de l'électro jusqu'à la musette.

Planning de diffusion de « Vivre en Vienne »

Styl'FM 89.7 : vendredi 8h30

Pulsar 95.9 : vendredi 12h et samedi 9h15

REC 103.7 : mardi 11h15 et vendredi 9h

Agora 106.2 : vendredi 12h15 / samedi 10h45

RCF Poitou : Poitiers 94.7, Châtellerault 99.2,

Civray 91.9, Montmorillon 90.3 : samedi 9h30





Le Département de la Vienne en veille hivernale



Les conditions météorologiques particulières de l'hiver entraînent la mise en place du dispositif de viabilité hivernale par la Direction des Routes du Département de la Vienne.

Anticiper, intervenir, informer... Acteur de cette triple mission saisonnière, le Département de la Vienne s'attache avec son dispositif de viabilité hivernale, à assurer la fluidité des déplacements et à garantir la sécurité des usagers lors des différents épisodes météorologiques hivernaux. Opérationnelle sur 2 780 km de voirie départementale, sur un total de 4 780 km, cette veille hivernale mobilise, du 8 décembre au 1^{er} mars, 7 jours sur 7, de 5h à 22h, une centaine de personnes réparties dans 25 unités d'intervention équipées de camions avec saleuse et de véhicules avec lame de déneigement. « Afin d'intervenir rapidement et de minimiser les difficultés, le Département de la Vienne s'appuie sur des moyens humains et matériels efficaces pour répondre aux intempéries les plus courantes dans des délais raisonnables et éviter que des situations exceptionnelles ne se prolongent. Il n'y a aucune place pour l'improvisation », résume Gilbert Beaujaneau, Vice-Président du Département de la Vienne, en charge des Routes et des Mobilités.

Suivez les réseaux sociaux du Département

Ensemble, restons connectés pour circuler en toute sérénité.

Toute l'année, et en particulier pendant la période hivernale, le Département de la Vienne informe les usagers sur son site et ses réseaux sociaux, des risques climatiques, des accidents et des travaux, pouvant affecter le trafic routier. Les dernières mises à jour sur l'état des routes, les prévisions météo, les perturbations, publiées rapidement, vous permettront de planifier votre trajet de manière plus sûre et d'adapter votre conduite aux exigences météorologiques. Alors en hiver, conduisez prudemment et gardez un œil sur les conditions de circulation en consultant régulièrement la rubrique « **Infos Routes 86** » sur lavienne86.fr et les réseaux sociaux pour les alertes intempéries et leurs incidences sur la circulation.



Agenda

2 sœurs

A la façon d'un thriller, Marien Tillet reconstitue le parcours tragique d'Aïleen, une jeune femme disparue dans l'Irlande rurale des années 50. Nimbé de mystère, ce récit haletant témoigne de la folie des hommes. Au son du violon, Marien Tillet restitue une atmosphère de landes et de brumes, rude, inquiétante et fantastique. Le 29 janvier à 20h30 au Théâtre Les TroisT à Châtellerault.

3t-chatellerault.fr et 05 49 85 46 54



Main mise

A 24 ans, il y a chez Capucine un refus de passer à l'âge adulte et une glorification de l'enfance incarnée par l'imaginaire comme seule voie de liberté.

C'est non sans écueil qu'Eliott, son bras droit, se décide à pousser Capucine dans ses retranchements. Un spectacle d'humour frais et novateur proposé par la Cie « Le cas Pucine ».

Le 2 février à 20h30 à la Margelle de Civray.

civray.fr et 05 49 87 00 49



Salon de l'Orchidée

Le 6^e Salon de l'Orchidée organisée par la Société Française d'Orchidophilie est dédié à cette magnifique plante. Exposition d'orchidées rares, de safran, de tillandsia, de vanille ; prévu aussi, un atelier de rempotage avec conseils de culture ; une exposition et des conférences permettront de mieux connaître les orchidées locales. Les 4 et 5 février à la salle des fêtes de Montamisé de 10h à 18h.

Entrée 3 € (gratuit pour - 12 ans).



GRUPE VIENNE AVENIR

« Bonne année 2024 ! »

Les élus de la Majorité départementale restent déterminés, cette année encore, à faire réussir la Vienne, faire progresser les territoires et améliorer la vie de ses habitants. Ancrés dans les réalités quotidiennes, au plus près des attentes de nos concitoyens, nous formons le vœu que 2024 soit, pour chacun, porteuse de confiance, de respect et de solidarité.

Ces valeurs continueront de guider notre action pour soutenir nos aînés, accompagner les personnes en situation de handicap, protéger les personnes isolées, les familles et nos enfants. Nous menons ces missions avec cœur et professionnalisme.

Concernant la prise en charge plus spécifique des mineurs non accompagnés, le Département a toujours assumé son rôle. Aujourd'hui, les structures d'accueil sont saturées. Le poids des mineurs isolés est devenu insoutenable pour les Départements. En cause, le fait que 70% des MNA soient en réalité majeurs, relevant donc de la compétence de l'Etat. Nous avons déjà tiré la sonnette d'alarme à ce sujet, l'Etat

doit prendre ses responsabilités ! A l'heure où beaucoup de repères sont bouleversés, vous pouvez compter sur les élus de la Majorité départementale pour continuer de vous servir et de défendre nos valeurs pour que vive la liberté, l'égalité et la fraternité dans tous les territoires.

Bonne année à toutes et à tous !

Brigitte Abaux, Sandrine Barraud, Isabelle Barreau, Gilbert Beaujaneau, Bruno Belin, Marie-Jeanne Bellamy, Rose-Marie Bertaud, François Bock, Anne-Florence Bourat, Valérie Chebassier, Henri Colin, Benoît Coquelet, Valérie Dauge, Guillaume de Russé, Marie-Renée Desroses, Claude Eidelstein, Jean-Olivier Geoffroy, Pascale Guittet, Gérard Herbert, Alain Joyeux, Jean-Louis Ledoux, Pascale Moreau, Jérôme Neveux, Lydie Noirault, Sybil Péciaux, Joëlle Peltier, Gérard Perochon, Alain Pichon, Benoît Prinçay, Séverine Saint-Pé.

Tél. : 05 49 55 66 00 - unionpoulavienne.fr



Lecture

Escape crêpes

La super recette des crêpes de Léon à l'Écomusée a été volée et on l'a dispersée sur le site de Juillé. Es-tu prêt à relever le défi pour tout retrouver ? Si tu y arrives, nous terminerons l'après-midi en faisant de délicieuses crêpes pour le goûter !

Le 22 février de 14h30 à 17h, site de Juillé à Saulgé. Tarif : 6,50 € par enfant de 6 à 14 ans).

Sur réservation jusqu'au 20/02 au 05 49 91 02 32. ecomusee86.fr



GRUPE DES ÉLUS LA VIENNE EN TRANSITION

Une nouvelle année de partage et de solidarité

L'accueil des mineurs non accompagnés est une compétence du Département, qui doit proposer à ces enfants une prise en charge de qualité. Il doit (aussi) les protéger, veiller à leur éducation et œuvrer à leur intégration : ces enfants sont une richesse pour notre département. Loin d'une quelconque restriction d'accueil, nous continuerons de militer pour les valeurs d'ouverture, de solidarité et de partage qui nous sont chères. Comme l'a dit Pierre Lecomte du Noüy : « Il n'existe pas d'autre voie vers la solidarité humaine que la recherche et le respect de la dignité individuelle. » Nous vous souhaitons, à tous et à toutes, une bonne année 2024 !

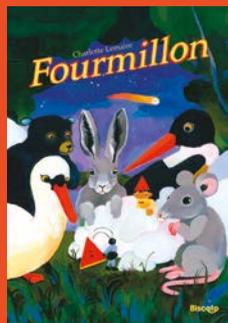
Ludovic Devergne, Sarah Rhallab,

Florence Harris, Grégory Vouhé

Tél. : 06 17 55 09 42

E-mail : contact@vienne-en-transition.fr
vienne-en-transition.fr

Fourmillon de Charlotte Lemaire - Album jeunesse -

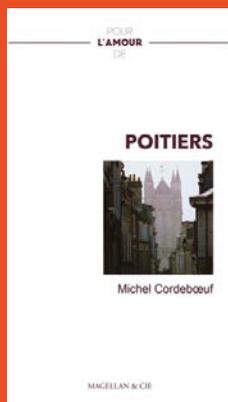


Quand une fourmi et un lutin, aidés de plein d'animaux, cherchent à atteindre une fameuse comète cachée derrière de douillets nuages, ils se décident à l'attirer grâce à de bons gâteaux mitonnés avec soin. Une douce aventure fantaisiste où

l'on est saisi par la beauté des illustrations à la peinture de Charlotte Lemaire.

A partir de 5 ans. 18€ chez Biscoto.

Pour l'amour de Poitiers de Michel Cordebœuf

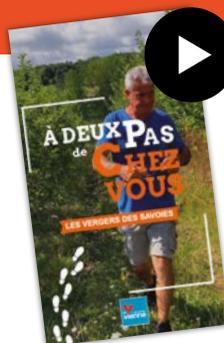


Avec élégance, Michel Cordebœuf rend hommage à cette ville universitaire qui accueille en son sein Descartes, Du Bellay ou Rabelais. Il n'oublie pas non plus sa belle nature, sa gastronomie et tous ceux qui ont façonné sa culture. Sous la

forme d'un dialogue avec un enfant de douze ans en visite dans la ville, l'auteur promène son lecteur dans les rues de Poitiers et lui explique les temps forts de son histoire. abbaye-saint-savin.fr.

Editions Magellan & Cie, 10 €

**Pour plus de rendez-vous lecture
lireenvienne.fr**



#ADEUXPASDECHEZVOUS

UNE SÉRIE DE VIDÉOS

sur nos producteurs locaux sur

■ lavienne86.fr





futuroscope

TOUTES LES FORCES D'ATTRACTION

10 FÉV. - 29 MARS
SPÉCIAL VIENNE
27€*

CHASSEURS DE TORNADES



*Tarif unique du Billet 1 jour daté (adulte ou enfant de 5 à 12 ans inclus) pour une visite 1 jour entre le 10/02/24 et le 29/03/24 inclus. Tarif réservé aux habitants de la Vienne et leurs accompagnants (vos amis peuvent en profiter même s'ils n'habitent pas la Vienne), applicable exclusivement aux caisses du parc sur présentation d'un justificatif de domicile dans la Vienne (dans la limite de 6 personnes par justificatif). Offre non applicable sur tous les autres types de billets, les séjours, les programmes groupes et la réservation en ligne ou par téléphone, non cumulable avec toute autre remise. Entrée gratuite pour les moins de 5 ans. SA Parc du Futuroscope, capital 6 504 455€, Jaunay-Clan 86130 Jaunay-Marigny, RCS Poitiers B 444 030 902. Gloryparis - D. Lamong, Architecte - Calune - Futuroscope.